

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 25 février (25/02/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite les 19 et 20 février, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Michel PIRAME (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), **Conseiller Municipal.**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

M. Mathieu RICHARD, **Conseiller Municipal.**

M. Jean-Luc HENRYOT est nommé secrétaire de séance.



02 – 25 Février 2015

DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DE LA COMMISSION COMMERCE - MARCHES

Rapporteur : M. Le MAIRE.

Considérant la prise en considération du contexte du commerce local et la dimension touristique de celui-ci,

Considérant qu'il conviendrait d'intégrer la notion de revitalisation du centre-ville dans la commission commerce – marchés,

Considérant qu'il conviendrait également, d'intégrer un conseiller municipal à ladite commission,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Monsieur le Maire propose de modifier la dénomination de la commission commerce – marchés comme suit : « commission commerce – marchés – revitalisation du centre-ville », et de désigner un membre en sus des 12 membres désignés lors de la séance du conseil municipal du 24 avril 2014.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE la dénomination « commission commerce-marchés-revitalisation du centre-ville »

DESIGNE Mme Muriel VALETTE en tant que membre de la commission municipale Commerce – Marchés – Revitalisation du centre-ville.

DIT que la désignation des 12 membres par la délibération n° 10 du conseil municipal du 24 avril 2014 demeure en vigueur.

Pour copie conforme

Moissac le 26 février 2015

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :